



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN  
[diane.nardin@moselle.gouv.fr](mailto:diane.nardin@moselle.gouv.fr)  
03 87 34 33 22

Affaire suivie par Frédéric POLLET  
[frederic.pollet@moselle.gouv.fr](mailto:frederic.pollet@moselle.gouv.fr)  
03 87 34 83 50

Metz, le 12 juillet 2017

Le directeur départemental  
à

**Monsieur le Maire  
de HETTANGE-GRANDE  
Mairie  
8, place de la Mairie  
57330 HETTANGE-GRANDE**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la construction d'une maison médicale  
à HETTANGE-GRANDE (Cité Soetrich)

**PJ :** Récépissé de déclaration  
Courrier de notification  
1 dossier

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement  
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Construction d'une maison médicale le long de la RD15 à HETTANGE-GRANDE**

Ce dossier a été déposé par : Communauté de Communes de Cattenom et Environs

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00299** en date du 12 juillet 2017, accompagné du courrier de notification du 12 juillet 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant  
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage  
précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

